

cndp

Commission particulière

du débat public
Roissy-Picardie

Le journal du débat public



juin 2010 - N°2

Le débat continue
jusqu'au 31 juillet

Consultez notre site :
www.debatpublic-roissypicardie.org

Edito

Ce Journal du débat n° 2 vous propose une sélection de ce qui s'est déjà dit et écrit dans le cadre du débat public Roissy Picardie : nous sommes entrés dans le débat le 15 avril. 7 réunions ont eu lieu, dans des villes aussi différentes qu'Amiens, Villiers-le-Bel, Fosses, Compiègne, Nogent-sur-Oise, Dammartin-en-Goële, ou Saint-Quentin.

Picards et Franciliens se sont intéressés au sujet, et sont venus en nombre pour participer au débat. Ce n'est pas surprenant, si on pense aux enjeux.

Plus de 2 000 personnes ont assisté à ces réunions, tandis qu'un millier formulaient leur avis ou posaient une question sur le site internet ou par carte T.

Leurs positions sont différentes : l'intérêt du débat est de bien les comprendre, pour les futurs décideurs notamment, qui vont intervenir à la fin de cette année.

Soyez les premiers à découvrir ce qui motive les participants au débat, qu'ils soient élus, responsables associatifs, consulaires ou syndicaux, ou citoyens.

Vous n'avez plus qu'un mois et demi pour donner votre avis. Quatre réunions publiques sont encore au programme : à Tremblay le 24 juin, Beauvais le 29 juin, Gonesse le 30 juin et Chantilly le 7 juillet. Le débat poursuit sa route jusqu'au 31 juillet sur notre site internet, ou par courrier.

Garante de l'équivalence des intervenants, mettant à la disposition de tous les mêmes moyens d'expression, la commission entend favoriser l'émergence de tous les points de vue dans la plus grande transparence.

Claude BERNET

Président de la
Commission particulière du débat public

Ils ont dit...



Mme Lucette VANLAECKE - Réunion de Compiègne « Pour nous, Réseau Ferré de France, le débat public est toujours un moment important dans la vie d'un projet ferroviaire, c'est tout particulièrement le cas pour Roissy-Picardie, qui est un projet de maillage du réseau ferroviaire. [...] Notre attitude dans ce débat, c'est de vous écouter, vous entendre. [...] Le débat public doit permettre *in fine* de nous éclairer dans la décision que nous devons prendre avant la fin d'année quant à la suite à donner au projet. »

Avis n°225 de : Edouard BOUCART - 80860 Nouvion - le 03/05/2010

« Ce débat est une bonne, voire une très bonne idée surtout en rendant celui-ci accessible à toute la population. Alors merci de penser à nous et merci de prendre notre avis en compte. »



M. Claude GEWERC - Réunion de Nogent-sur-Oise « Ce projet fait partie d'un projet global [...] des huit régions du grand Bassin parisien. [...] Ce projet, c'est le contournement de Paris pour les déplacements des personnes et des marchandises. [...] Le président de la Région Ile-de-France a déposé ce projet avec moi sur le bureau [...] de l'Union européenne. Et à l'Union européenne, on nous a dit : c'est la première fois que huit régions européennes déposent un projet, que ce n'est pas un Etat. [...] Ce projet, c'est un projet phare. Non pas seulement parce qu'il peut permettre, demain, de changer la donne en Picardie, mais parce qu'il doit changer la donne en Europe, sur le mode de déplacement des hommes et des marchandises. »

Avis n°356 de : Didier VERDET - 93190 Livry Gargan - le 06/05/2010

« Les alentours de Roissy sont déjà suffisamment massacrés : champs supprimés, routes, autoroutes, constructions, accès à pied ou à vélo impossibles. Où est la vie ? Que ferons-nous quand nous aurons à nouveau besoin de terrains agricoles ? »

Question n°178 posée par Carte T de : Patrick DELHOMEL - 80330 Cagny - le 30/04/2010

« J'ai bien peur que le nombre de réunions publiques fasse traîner ce dossier en longueur et ne finisse comme certains autres dans l'oubli (exemples : 3^{ème} aéroport, autoroute A24). »

Réponse le 16/05/2010 : « La loi prévoit qu'aucun débat public ne peut durer plus de quatre mois. Celui-ci se terminera le 31 juillet, après quoi la commission aura jusqu'au 30 septembre pour sortir son rapport, et ensuite le maître d'ouvrage, RFF, jusqu'au 31 décembre pour tirer officiellement les conclusions du débat. Vous voyez que si le débat exige quelques semaines, il ne fait pas perdre beaucoup de temps au projet. »

M. Michel LEBOEUF - Réunion de Fosses « Le projet qui nous est proposé par RFF permet [...] un assez bon compromis pour résoudre [...] trois difficultés [...]. D'abord, il permet effectivement de faire la liaison entre Roissy et la Picardie, il permet de donner à la Picardie un accès à l'aéroport, il permet de donner un accès au réseau TGV et, par conséquent, il offre une liaison de niveau national, voire international dont la Picardie a besoin. La deuxième chose c'est que [...] la gare de Roissy va être transformée. C'est une partie du projet qui ne peut pas être dissociée du segment « ligne à créer ». En modifiant la gare de Roissy, [...] on pourra avoir des trains terminus, et le fait de pouvoir avoir des trains terminus rend possible l'accueil de TER dans la gare de Roissy, si bien que le barreau à constituer, d'une dizaine de kilomètres environ, ne sera pas uniquement un barreau qui permettra les relations nationales et internationales [...] mais également des relations régionales et des relations locales pour les personnes [...] qui travaillent sur la plate-forme de l'aéroport de Roissy, que ces personnes viennent du haut de la Picardie, de l'Oise ou du Val-d'Oise. »

Avis n°272 de : Yves GIRARDIN - 95380 Louvres - le 03/05/2010

« Travaillant à l'aéroport et n'ayant pas de moyens de transport, il faut pour aller à l'aéroport 1h30 à 2h. Nous sommes favorables. »

Question n°204 posée par Carte T de : Jean-François BLOC - 80090 Amiens - le 06/05/2010

« Un si grand débat pour un si petit projet ! Le coût de ce débat ne risque-t-il pas d'être supérieur au coût des travaux ? »

Réponse le 16/05/2010 : « La commission rappelle que le coût prévisionnel du projet s'établit à 255 millions, hors matériel roulant. Elle rendra public, dans son rapport, le coût final détaillé du débat, qui devrait s'établir à 900.000 €, soit 0,36% du projet. Elle ne nie pas que le débat public soit coûteux, comme les autres études préalables aux projets, mais il n'est pas possible de rendre compte des opinions et propositions du public sans s'adresser directement à lui (courriers, internet), et sans aller à sa rencontre dans des réunions publiques bien réparties sur un territoire qui représente 2 millions d'habitants. »

Question n°25 posée par Carte T de : Georges BOIREAU - 80200 Peronne - le 20/04/2010

« Quelles retombées économiques ? »

Réponse le 26/04/2010 : « En raccordant la Picardie au réseau ferroviaire à grande vitesse et en améliorant l'accès à Roissy, le projet Roissy-Picardie améliorera l'accessibilité de la région depuis le territoire national et depuis la porte d'entrée internationale que constitue le pôle de Roissy.

C'est un atout majeur pour la compétitivité des entreprises picardes et pour attirer en Picardie de nouvelles entreprises. De nombreux acteurs économiques de Picardie (chefs d'entreprises, chambres de commerce) soutiennent le projet car la qualité des moyens d'échanges est une des clés de la compétitivité du tissu économique d'un territoire. »

Mme LEGRAND - Réunion de Fosses « Ne serait-il pas plus judicieux avant d'entreprendre de tels travaux n'apportant rien aux Franciliens sauf les nuisances, destruction de l'environnement, etc [...] de faire que le RER de la ligne D fonctionne beaucoup mieux ? [...] Quelqu'un avait dit que les boîtes de conserve sont mieux transportées que les humains. Effectivement, si vous prenez le RER à l'heure actuelle, quelle que soit l'heure, on se croirait jour de grève. [...] Deux ou trois minutes (de retard NDLR) à la Gare du Nord, cela fait deux ou trois minutes [...] à Fosses, Louvres, etc. Et que voit-on devant nous ? Notre bus s'en va [...] et nous attendons 20 minutes le suivant. »

Avis n°22 de : François DEROUSSEN - 80000 Amiens - le 15/04/2010

« D'accord à 100%, mobilisons nous pour faire aboutir ce projet et pouvoir apporter à Amiens une ouverture rapide sur l'aéroport et sur le réseau français. Amiens ainsi que Beauvais et Saint-Quentin seront à coup sûr beaucoup plus prisés par beaucoup de ménages. »



Mme Christine DUPART - Réunion de Nogent-sur-Oise « Ce que je veux signaler en tant que FNAUT Picardie, c'est que nous soutenons le projet, [...] Ligne Grande Vitesse + TER, TER cadencé toute la journée, puisque seule cette solution répond aux besoins de l'ensemble des usagers picards, [...] elle permet une meilleure desserte des villes et des agglomérations moyennes, telles que Creil et l'agglomération creilloise, et l'étoile ferroviaire de Creil [...] va pouvoir, nous l'espérons, retrouver son sens en revivifiant les lignes transversales Creil-Saint-Quentin, Creil-Amiens, Creil-Beauvais, Creil-Pontoise. [...] Quant au tracé, il nous semble que l'option de passage central est la mieux adaptée parce qu'elle est courte et qu'elle peut desservir Survilliers [...]. En tant qu'association d'usagers, nous sommes solidaires des Franciliens. [...] Nous pensons qu'il faut améliorer les transports régionaux en Ile-de-France [...]. Pour nous, il n'est pas admissible d'opposer les usagers les uns aux autres. Le Barreau de Gonesse et le Barreau Roissy-Picardie [...] doivent être développés l'un et l'autre, parce qu'ils correspondent l'un et l'autre à des besoins pressants des usagers. »

Avis n°8 de : Cathia DOMART - 80480 Saleux - le 15/04/2010

« Il est indispensable à la Picardie de mettre en place cette nouvelle ligne. Cependant, nous sommes confrontés à une dure réalité « les opposants de cette ligne » qui ne veulent que leur petite tranquillité, mais il faut travailler pour nos enfants, pour l'activité économique de la Picardie et surtout notre évolution à s'adapter aux changements. Je cautionne à 200% le projet. »

Avis n°194 de : Yves CAULIEN - 02270 Chevresis-Monceau - le 30/04/2010

« J'y suis formellement opposé car avec ce projet, la gare TGV Haute Picardie va perdre 50% de son trafic. C'est sans doute pour cela d'ailleurs que depuis quelques jours, les trains de Bordeaux, ligne fréquentée par ma compagnie ne s'arrête plus que 2 jours par semaine. On va isoler encore un peu plus la région de Saint-Quentin. »



M. Yannick PATERNOTTE - Réunion d'Amiens

« Le Barreau de Gonesse et le prolongement par la ligne B, cela permet d'accéder au Parc des expos où il y a 19 000 emplois. Cela permet d'accéder au triangle de Gonesse où il y a 15 000 emplois. Cela permet, si on crée une gare dans la zone fret de l'aéroport, d'accéder aux 20 000 emplois de la zone fret. Cela permet en s'arrêtant à la gare RER B de Roissypôle d'accéder aux 15 000 emplois qui sont là. »



M. Bruno DICIANNI - Réunion de Villiers-le-Bel

« Un point d'actualité sur le Barreau de Gonesse [...]. Le STIF vient de commander à RFF ce qu'on appelle le DOCP, Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales, qui est le dossier qui permettra l'engagement d'une concertation [...]. Vu le montant du projet, il y aura probablement une saisine de la CNDP, et suite à cette saisine, soit un débat public si la CNDP le décide, soit une concertation, éventuellement avec un garant désigné par la CNDP, comme cela s'est produit à plusieurs reprises ces derniers temps en Ile-de-France. »

Mme Charlotte BRUN - Réunion de Fosses



« Je voudrais juste préciser deux ou trois petites choses, [...] notamment sur la question du barreau de Gonesse [...]. D'abord, dire que la région engage en ce moment une étude sur l'accessibilité de la plate-forme par les départements du Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne, que cette étude devrait aboutir avant la fin de l'année 2010 [...]. Je tiens à préciser par ailleurs que l'engagement de la région et du STIF est celui-là : [...] il y a un engagement pour un barreau ferré à horizon 2017, les études sont en cours. Et c'est parce que les études sont en cours qu'il n'y a pas eu de saisine encore de la Commission du débat public, quand les études auront eu lieu, il y aura la saisine [...]. Dire également que la ligne de bus à haute qualité de service verra le jour, effectivement, de manière intermédiaire en 2013, mais que le barreau ferré, c'est 2017, donc on est sur des échéances très courtes. »

Retrouvez l'ensemble des avis, questions et verbatims sur : www.debatpublic-roissypicardie.org

Calendrier des réunions

Judi 24 juin de 20h à 23h
TREMBLAY-EN-FRANCE
 Parc du Château de la Queue
 2, rue Louis Eschard
*Le système de transports
 autour de la plateforme de Roissy*

Mercredi 30 juin de 20h à 23h
GONESSE*
 Salle Jacques Brel
 5, rue du Commandant Maurice-Fourneau
Réunion de synthèse

Mardi 29 juin de 20h à 23h
BEAUBAIS*
 Espace Pré Martinet - Amphithéâtre
 17, rue du Pré Martinet
*Transports et projets de développement
 dans l'agglomération de Beauvais*

Mercredi 7 juillet de 19h à 22h
CHANTILLY*
 Espace Bouteiller
 3, avenue du Bouteiller
Réunion de synthèse

*** points d'accueil-information**
 Un accueil personnalisé par un membre de la commission, de 15h à 18h, pour vous préparer à poser votre question ou répondre à toutes vos interrogations.

Comment participer ?

Du 7 au 31 juillet, le débat continue !

Même si le 7 juillet prochain est la date de l'ultime réunion publique du débat, vous pouvez continuer à participer, via tous les autres moyens restant à votre disposition jusqu'au 31 juillet. En effet l'ensemble des outils mis en place par la Commission particulière demeurent pleinement actifs. Sont donc à votre disposition :

> **Le site internet**
 Pour questions, avis et contributions,
www.debatpublic-roissypicardie.org

> **Une carte T**
 Que vous pouvez envoyer
 gratuitement à la CPDP

> **Le courrier classique**
 COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC
 ROISSY-PICARDIE
 REGUS – LE DOME
 1 RUE DE LA HAYE
 BP 12910
 95731 ROISSY CDG CEDEX

> **Des cahiers d'acteurs**
 Dont la réalisation et la diffusion
 sont assurées par la CPDP.
 Ils présentent en 4 pages l'argumentation
 d'une collectivité, association, syndicat
 ou tout autre acteur collectif sur le projet.

Les cahiers d'acteurs, canaux d'expression à part entière

A ce jour, plus de 25 cahiers d'acteurs ont été diffusés ou sont encore en cours de réalisation.

N'hésitez pas à créer votre propre cahier, pour vous affirmer plus que jamais comme acteur d'un débat qui vous concerne et apporter votre propre contribution.

Vous avez jusqu'au 31 juillet 2010 !

Comme l'ensemble des documents du débat public, les cahiers d'acteurs sont :

- consultables sur le site Internet de la CPDP,
- adressés gratuitement par voie postale à toute personne qui en fait la demande.

